

Code stage F9

AUTISME : Créer et enseigner des activités de jeux et de loisirs

Le jeu est un formidable moyen pour l'enfant neurotypique de développer ses capacités cognitives et relationnelles. Dans l'autisme ces compétences sont touchées au point de faire partie des signes d'alerte.

Pourtant, dès le plus jeune âge, il est possible de développer les compétences de l'enfant autiste pour des activités de jeux qui favorisent à la fois son épanouissement, son autonomie/indépendance, son intégration et qui améliorent la qualité de vie de la famille, des frères et sœurs.

Ce domaine est également très important dans les établissements pour adultes (FAM, MAS, etc..) où les résidents disposent de beaucoup de temps libres : il est donc essentiel de savoir comment mettre en oeuvre des activités de jeux, de loisirs adaptées au niveau de fonctionnement de chacun à réaliser seul ou en groupe.

Objectifs :

A l'issue de cette session, le stagiaire sera en mesure de créer des évaluations informelles dans le domaine des activités de jeux et de loisirs en fonction de l'âge, de l'environnement, des goûts et intérêts de chacun. Il pourra ainsi sélectionner, adapter et enseigner des compétences portant sur les jeux/loisirs, en adéquation avec le profil de chacun. L'objectif est de transférer les compétences acquises des personnes autistes, dans leurs temps libres afin de rendre ces moments épanouissant, favorisant leur estime de soi, au lieu de temps de replis ou d'errances, qui augmentent le niveau de stress de la personne.

Programme :

Jour 1 - 7 heures

- Introduction théorique
- Les Loisirs : définition et importance
- Les difficultés des personnes avec autisme
- Comment développer les loisirs chez les personnes autistes ?
- Evaluation du fonctionnement général
- Evaluation de la communication
- Evaluation des intérêts
- Evaluation du niveau cognitif du jeu
- Evaluation du niveau social du jeu

Jour 2 - 7 heures

- Comment choisir une activité de loisir ? (Introduction à la valorisation des rôles sociaux)
- Comment apprendre une activité de loisir ?
- Structuration
- Analyse de tâche
- Adaptation du matériel
- Analyse de situations concrètes : analyse des évaluations, élaboration d'un programme, description détaillée des activités et des procédures d'enseignement
- Descriptions précises et concrètes d'activités adaptées

Infos :

Accès : Prérequis 35 heures Maîtriser les fondamentaux (voir p.5 à 8)

Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo-projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit

Durée : 14 heures réparties sur 2 jours

Lieu : PARIS

Dates 2021 : 29 et 30 novembre

Formateur : Ginette BERNIER, Consultante clinique en Autisme (Canada)
B.A. Psy. D.E.S.S. Autisme

Tarifs (hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

Professionnel : 288 euros

Prof. libérale : 228 euros

AVS / AESH : 130 euros (justificatif obligatoire)

Etudiant : 70 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 2 090 euros (hors frais du formateur)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session

Environnement adapté  30%

Communication  30%

Stratégies d'interventions  20%

Evaluations formelles et informelles  20%